

**Association
Pour un Maitron des fusillés et exécutés**

Association loi 1901, créée en 2015 (JO 12 décembre 2015)
Siège : CHS du 20e siècle, Université Paris 1, 9 rue Malher 75004 Paris

Président : Dominique Tantin
Vice-président et porte-parole : Claude Pennetier
Vice-présidents : Michel Thébault et Thomas Pouty
Trésorière: Annie Pennetier,
trésorière adjointe, Marie-Claude Jondeau
Coordinatrice du Maitron des fusillés~: Delphine Leneveu
site: <https://fusilles-40-44.maitron.fr/>

Cotisations 2020

Individuel : 20 euros

Associations, institutions, collectivités : 40 euros

Soutien : 40 euros et plus, sans limites.

Chèque à l'ordre de l'association pour un Maitron des Fusillés.

À envoyer à **Annie Pennetier 31 rue Gabriel Péri 94000 Créteil. 0623795412**

Ou par virement à CREDITCOOPERATIF.COOP

n° de compte 42559 / 00069 / 41020040193/ 44

IBAN FR76 4255 9000 6941 0200 4019 344

Vos adhésions et dons peuvent faire l'objet d'une réduction d'impôt de 60% du versement.

Bulletin d'adhésion :

Nom, prénom :

Adresse complète :

Adresse professionnelle éventuellement.....

Téléphone éventuel :.....

Email :.....

Lien éventuel avec le *Maitron des fusillés* : auteur, contributeur, souscripteur, famille du
(ou de la) biographié (e), utilisateur, ami....

.....
.....
.....

Contact : dominique.tantin@wanadoo.fr (06 75 56 72 57)

Site : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/>